Envoyé en préfecture le 07/05/2025
Reçu en préfecture le 07/05/2025
Publié le
ID : 085-218503035-20250506-MAI_25_35-DE

MAI-25_35

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 17

Présents : 12
Votants : 15

L'an deux mille-vingt-cinq le six-mai
Le Conseil Municipal de la commune de Vix
Dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal :
Mercredi 30 avril 2025

Présents : M. Jean-Claude CHEVALLIER, M. Pascal BÉTEAU, M. Dominique GUÉRIN, Mme Muriel MERCIER VERRAT, M. Yannis SUIRE, Mme Nicole CHARBONNIER, M. Thierry GUILLON, M. Roberto DA SILVA-FERREIRA, Mme Sabrina MANTEAU, M. Thierry GENAUZEAU, Mme Michèle JOURDAIN, M. Patrick ROY.
Excusées ayant donné pouvoir : Mme Erika RIVIERE a donné pouvoir à M. Roberto DA SILVA FERREIRA, Mme Nathalie RICHARD a donné pouvoir à Nicole CHARBONNIER, Mme Théoline CHARRÉ a donné pouvoir à Jean-Claude CHEVALLIER.
Absents : M. Samuel DELAHAYE, Mme Julie MAXES.
Secrétaire de séance : M. Yannis SUIRE

FINANCES

7) GARDERIE PÉRISCOLAIRE : TARIFS 2025/2026

Les horaires de la garderie périscolaire sont les suivants :

Le matin de 7 h 15 à 8 h 50 et le soir de 16 h 30 à 18 h 45.

La commission Vie Scolaire qui s'est réunie le 31 mars 2025 a décidé d'augmenter les tarifs pour la garderie du soir, pour l'année 2025/2026.

La commission propose au Conseil municipal les tarifs suivants :

	Tarifs votés Année scolaire 2025/2026	*Rappel année scolaire 2024/2025*
Garderie le matin (tous les jours)		
A partir de 7 h 15 jusqu'à 8 h 50	**2,15 €**	*2,15 €*
A partir de 8 h 00 jusqu'à 8 h 50	**1,60 €**	*1,60 €*
Garderie le soir (tous les jours)		
De 16 h 30 jusqu'à 18 h 00 (gouter compris sans dérogation tarifaire)	**3,00 €**	*2,85 €*
De 16 h 30 jusqu'à 18 h 45	**3,85 €**	*3,70 €*

Tout 1/4 h entamé est dû.

Un forfait dépassement est appliqué pour la garderie le soir à partir de 18 h 45.
Le montant du forfait dépassement correspond à 6 € par ¼ heure supplémentaire.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL

- **APPROUVE les nouveaux tarifs de la garderie périscolaire pour la rentrée 2025/2026 comme indiqué ci-dessus.**

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil municipal.

Fait et délibéré à VIX, le 7 mai 2025
Le Maire,

MAIRIE DE VIX (85770)

Jean Claude CHEVALLIER